



**AUTORITE NATIONALE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS  
(ANRMP)**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT (AAO) N°F 24/2022**

**APPEL D'OFFRES OUVERT POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN  
LOGICIEL ET DES EQUIPEMENTS DE GESTION ÉLECTRONIQUE DE DOCUMENTS  
(GED) POUR LE COMPTE DES CELLULES DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS  
(CPMP)**

1. **L'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP)** a prévu dans le cadre de son budget 2022 au chapitre 637 «Sous-traitances et opérations programmées» et sur le compte 637.9 « Autres opérations programmées et sous-traitance », l'**acquisition et l'installation d'un logiciel et des équipements de gestion électronique de documents (GED) pour le compte des Cellules de Passation des Marchés Publics (CPMP)**.
2. **L'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP)** sollicite des offres sous pli fermé de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'**acquisition et l'installation d'un logiciel et des équipements de gestion électronique de documents (GED) pour le compte des Cellules de Passation des Marchés, Publics (CPMP)** ci-après désignés :

**Lot unique** : Acquisition et installation d'un logiciel et des équipements de gestion électronique de documents (GED) pour le compte des Cellules de Passation des Marchés Publics (CPMP)

Le délai d'exécution est de : **quarante-cinq (45) jours**

3. La passation des marchés sera faite sur **prix unitaires** et conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des marchés publics à, l'article 56 et ouvert à tous les candidats éligibles.
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP), sise à Cocody Riviera III, Rue du Lycée Français.

Personne à contacter :  
**Monsieur DJORO D. Rodrigue,**  
**Chef de la Division des Acquisition de l'ANRMP**  
Adresse : **25 BP 589 Abidjan 25**  
Téléphone/Cellulaire : **(225) 27 22 40 00 40, / 05 46 01 95 70**

de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes Temps Universel, les jours ouvrables.

5. Les exigences en matière de qualification sont : la conformité aux clauses administratives et juridiques capacité technique et financière, avoir exécuté des marchés similaires ; capacité administrative et juridique. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.
6. Les candidats peuvent consulter gratuitement le Dossier d'Appel d'Offres, sans obligation d'achat ou le retirer à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de **trente mille francs (30 000) F CFA**. Le mode de paiement sera en espèce.
7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après au plus tard le **11 mars 2022 à 9 heures 30 minutes**, Temps Universel au siège de l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP), sise à Cocody Riviera III, Rue du Lycée Français, Adresse : **25 BP 589 Abidjan 25**, Téléphone/Cellulaire : **(225) 27 22 40 00 40 / 05 46 01 95 70**.

**Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.**

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le **11 mars 2022 à 10 heures 00 minute**, Temps Universel à l'adresse ci-après : salle de conférence de l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics, sise à Cocody Riviera III, rue du Lycée Français 25 BP 589 Abidjan 25, tél : (225) 27 22 40 00 40.

8. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre établie par une banque, un organisme financier ou un tiers agréé par le Ministre chargé des finances de la République de Côte d'Ivoire ou délivrée par une banque établie dans l'espace UEMOA d'un montant de :

**Lot unique : Un million cinq cent mille (1 500 000) F CFA**

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant un délai de cent- vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

La garantie d'offres demeurera valide 30 jours après l'expiration du délai de validité des offres soit (120 jours + 30 jours= 150 jours).

9. Dès la validation de la décision d'attribution du marché, l'autorité contractante publiera dans le Bulletin Officiel des Marchés Publics et par voie d'affichage dans ses locaux, la décision d'attribution et tiendra à la disposition des soumissionnaires, le rapport d'analyse de la Commission d'Ouverture des Plis et de Jugement des Offres (COJO), ayant guidé ladite attribution à l'adresse ci-après :

**Division des Acquisitions de l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics, sise à Cocody Riviera III, rue du Lycée Français 25 BP 589 Abidjan 25, tél : (225) 27 22 40 00 40 / 05 46 01 95 70.**

10. Le marché issu du présent appel d'offres sera soumis aux formalités de timbres d'enregistrement et de redevance de régulation (0.5% du montant hors taxes du marché) aux frais du titulaire lors de l'enregistrement du marché.

11. Le présent appel d'offres est soumis aux lois et règlements en vigueur en Côte d'Ivoire, notamment à l'ordonnance n°2019-679 du 24 juillet 2019 portant Code des marchés publics.